



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 23 novembre 2020,

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Troisième étape du parcours de citoyenneté (Après l'enseignement de défense et le recensement), la journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre leur 16ème et 25ème anniversaire. La Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est chargée de la mise en œuvre de cette journée.

Au sein de l'Etablissement du service national sud-est, le Centre du Service national et de la jeunesse de Lyon (CSNJ L) a en charge la mission Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sur les 5 départements de son périmètre de ressort de compétence, à savoir : Ain, Ardèche, Drome, Loire et Rhône pour 60 000 jeunes filles et garçons chaque année.

Au vu du contexte sanitaire actuel, la DSNJ a mis en place une JDC en ligne.

Opérationnelle dès le 23 novembre 2020, cette dernière permettra aux jeunes appelés de remplir leurs obligations au regard du service national.

Reprise de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- A compter du 23/11/2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site *majdc.fr*.
- La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur *majdc.fr* ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement ou lors de contacts avec les centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.
- Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.
- Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en lignes permettront à environ 250.000 jeunes d'effectuer leur JDC.
- Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer la JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.



Le déroulement de la JDC en ligne :

La JDC en ligne commencera par une première étape de **vérification des données** enregistrées dans la base de données suite au recensement. Le jeune devra les actualiser si besoin. Cette phase pourra être effectuée à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

La deuxième étape concernera **les trois modules Défense** sous forme de vidéo accessible en ligne. Le jeune y accède par un lien qu'il reçoit sur sa messagerie. Les vidéos ne peuvent pas être accélérées ou passées sans lecture. Elles pourront en revanche être rejouées si nécessaire. Après chaque vidéo, le jeune sera appelé à cliquer sur « suivant » et ne pourra plus revenir en arrière.

La troisième et dernière étape concernera le **module d'information citoyenneté** appelé « Information Jeunesse Citoyenneté IJC1 ».

A la fin de cette dernière, le jeune accèdera au questionnaire relatif à son éventuel intérêt pour les métiers de la défense puis à un questionnaire de satisfaction.

Après validation de la troisième étape, le jeune reçoit, sur sa messagerie *majdc.fr*, une attestation provisoire, qui permettra de justifier de sa situation « en règle administrativement », en attendant son certificat définitif. Le compte personnel *majdc.fr* sera alors bloqué jusqu'à la validation finale par le centre du service national.

Après la JDC :

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) sera attribué et envoyé aux jeunes ayant validé tout le parcours sur leur messagerie.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la JDC en ligne seront considérés comme absents et pourront être de nouveau convoqués.